

RAPPORT SYNTHETIQUE SUR LE BUDGET PRIMITIF 2017 DE L'AGGLOMERATION

LES GRANDES MASSES BUDGETAIRES

Le budget consolidé de Nîmes Métropole s'élève à 326,65 M€ soit 0.6% de plus qu'en 2016 d'un montant de 324 M€.

La répartition évolue : si le budget principal représente toujours 46% soit 149,85 M€, le budget annexe transports dont la part de l'investissement diminue passe de 27% à 22% soit 73,03 M€, le budget annexe de la collecte et du traitement des déchets ménagers augmente avec l'intégration de Leins-Gardonnenque de 12% à 13% soit 41,71 M€, les budgets annexes de l'eau (28,96 M€) et de l'assainissement (30,71 M€) arrivent à 9% chacun alors qu'ils représentaient respectivement 8% et 6%.

L'effort d'investissement global de la collectivité baisse de 1 M€ de 103,9M€ à 102,9 M€ mais c'est surtout la décomposition qui change.

Le budget principal reste stable à 40 M€, le budget annexe transports baisse de 32,5 M€ à 19,6 M€ en effet les travaux de l'extension nord se terminent et ceux de l'extension sud et de la T2 ne commenceront que fin 2017. Le budget annexe de la collecte et du traitement des déchets ménager augmente de 2,5 M€ à 4,4 M€ avec le début des travaux du schéma des déchetteries. Le budget annexe de l'eau passe de 15,9 M€ à 18,6 M€ dus notamment à la station de pompage du Mal Juin et à l'urbanisation du secteur de Vedelin. Le budget annexe de l'assainissement s'élève de 10,2 M€ à 19,1M€ avec la poursuite du schéma directeur et l'augmentation du remboursement de capital.

LE BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

Les dépenses passent de 109,2 M€ à 109,7 M€ soit une augmentation de 0,42%. Les atténuations de produits représentent 55% des dépenses réelles de fonctionnement, il importe de les limiter pour donner à l'agglomération des possibilités d'action.

Les recettes de fonctionnement augmentent de 0,42%, les taux de fiscalité sont inchangés et on peut espérer une augmentation de 2,73% du produit fiscal, par contre la baisse de dotations continue -3,84% en 2017. Les taxes ménage représentent 45% du produit et les taxes des entreprises 55%.

Le changement de mode de gestion du centre nautique NEMAUSA qui est passé en DSP fait chuter facialement le montant des produits des services (-700000€) mais génère sur le coût global de fonctionnement de l'établissement une économie de 300 000€.

L'épargne brute de 9,1 M€ représente 9,15% des dépenses réelle de fonctionnement.

INVESTISSEMENT

En cette année charnière où tous les paramètres ne sont pas connus, les dépenses d'investissement passe de 41 M€ à 40,1 M€ soit une baisse de 2,14%. Les dépenses d'équipement diminuent de 3,21% pour un montant de 35,11 M€ et le remboursement des emprunts passe de 3,7M€ à 4,06 M€.

Les fonds de concours et les subventions d'équipement représentent 35% des dépenses ci-dessus.

LE BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement de 55,63 M€ en 2016 descendent à 53,34 M€ en 2017 soit -4,12%. Cette baisse est due à l'évolution de coût du délégataire de 2M€ suite aux différentes négociations et à la mise en place d'un réseau optimisé pour 2017 qui réduira les dépenses et augmentera les recettes afin de se rapprocher de l'objectif d'un ratio de 25% payé par l'utilisateur (moyenne nationale 30%, situation 2016 17%). En recettes la subvention du budget principal est passée de 15,73 M€ en 2014 à 10,13 M€ prévu en 2017 et le versement transport de 29,54 M€ en 2014 à 31 M€ pour 2017.

INVESTISSEMENT

L'année 2017 est une année de transition entre l'extension nord qui se termine et l'extension sud qui n'a pas encore démarré. En effet celle-ci comme la ligne T2 est encore au stade des différentes études et les travaux ne commenceront qu'au dernier trimestre 2017.

LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU

FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont stabilisées elles passent de 10,26 M€ à 10,35 M€. Les recettes d'exploitation suivent la même évolution.

INVESTISSEMENT

Le programme d'équipement s'alourdit de 11,8 M€ en 2016 à 14,4 M€ en 2017 avec le développement des autorisations de programme votées l'année dernière pour notamment l'urbanisation du quartier Vedelin et le déplacement de la station de pompage qui alimente les quartiers ouest de Nîmes et le CHU.

Par ailleurs le remboursement de capital augmente de 40% et passe de 1 M€ en 2016 à 1,5 M€ en 2017.

Les recettes de subventions augmentent de 193,84% pour arriver à 3,1 M€ en 2017 et le montant des emprunts s'élèvera à 6,7 M€.

LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

La hausse de 51,96% des dépenses est due principalement à l'augmentation des intérêts de la dette de 70,88% de 0,98 M€ en 2016 à 1,52 M€ en 2017 et à celle des écritures d'ordre de 88,54% de 3,91 M€ en 2016 à 7,38 M€ en 2017.

Aujourd'hui le taux de l'emprunt renégocié serait autour de 26 %

INVESTISSEMENT

Les autorisations de programme votées l'an dernier prennent leur essor avec notamment la station d'épuration de la gardonnenque et celle de ST Gilles et entraînent une hausse des dépenses d'équipement de 69,78% en passant de 7 M€ en 2016 à 11,89 M € en 2017.

Le remboursement du capital passe de 1,55 M€ en 2016 à 5,28 M€ en 2017.

En recettes l'emprunt s'élèvera à 8,3 M€ et les écritures d'ordre augmentent de 74,32% pour un montant de 8,68 M€ en 2017.

LE BUDGET SPANC

Ce budget ne contient que des dépenses de fonctionnement et ce sont les charges à caractère général qui augmentent de 22,40%

Le montant total de ce budget s'élève à 403 700 €

LE BUDGET ANNEXE DE LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS

Ce budget est le seul à avoir intégré les données des nouvelles communes et il a donc été créé en interne une 3^{ème} zone afin de suivre de façon précise les dépenses et les recettes et d'envisager un lissage des taux.

FONCTIONNEMENT

Cette section augmente de 3,29% pour un montant de 37,27 M€ en 2017.

Si nous étions resté à périmètre constant ce budget serait en diminution car il serait passé de 36,08 M€ en 2016 à 35,81 M€ en 2017 soit une baisse de 2,74%.

INVESTISSEMENT

Le démarrage des travaux du schéma des déchetteries double le montant des dépenses d'équipement et les porte à 4 M€

LE BUDGET ANNEXE DE L'AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE

FONCTIONNEMENT

Cette section augmente 3,5% et passe de 0,96 M€ en 2016 à 0,99 M€ en 2017, elle est financée par les locations des fourreaux.

INVESTISSEMENT

L'année 2016 avait été subventionnée par le conseil de l'Europe ce qui avait permis une dépense de 1,69 M€ et l'année 2017 revient vers une situation normale avec un montant de 0,97 M€.